

COMMUNE D'ORSAY -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2018

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Stanislas Halphen, Michèle Viala, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Augustin Bousbain, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Véronique France-Tarif, Claudie Mory, François Rousseau (à partir de 21h30), Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole (à partir de 21h), Claude Thomas-Collombier, Rémi Darmon, Martial Mancip, Simone Parvez, Alain Roche, Caroline Danhiez, Patrick Bernert, Rachid Redouane, Léna Chandon.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen	Pouvoir à David Ros
Alexis Fôret	Pouvoir à Augustin Bousbain
François Rousseau (jusqu'à 21h30)	Pouvoir à Michèle Viala
Mireille Ramos	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Hervé Dole (jusqu'à 21h)	Pouvoir à Marie-Pierre Digard
Gabriel Laumosne	Pouvoir à Pierre Bertiaux
Yann Ombrello	Pouvoir à Stanislas Halphen
Isabelle Ladousse	Pouvoir à Eliane Sauteron
Raymond Raphaël	Pouvoir à Simone Parvez

Absents :

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents à 20h40	33
Nombre de votants	33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Pierre Bertiaux est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2018-100 - MOTION - MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIES DU SERVICE PUBLIC DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil municipal d'Orsay,

Considérant qu'un service public de qualité ne peut être rendu en dégradant les conditions de travail des salariés,

Considérant que les demandes des salariés, visant au maintien de leur situation précédente, sont justifiées,

Considérant que les camions mis à disposition des salariés après plusieurs semaines sont indécents,

Considérant le ramassage défaillant, le fait que les Orcéens soient obligés de laisser sortir continuellement tous leurs déchets, et que le tri n'est pas fait,

Considérant l'insuffisance d'écoute de la société SEPUR,

Après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 6 NPPV (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, M. Bernert, M. Redouane, Mme Chandon) :

- **Font part** de leur soutien et de leur solidarité à l'ensemble des salariés.
- **Soulignent** la dignité dont les employés font preuve et le respect qu'ils manifestent envers leurs interlocuteurs.
- **Demandent** que le SIOM instruisse le cas échéant des pénalités à l'encontre de la société SEPUR pour les défaillances en matière de ramassage et pour l'absence de tri constatées.
- **Demandent** le maintien des conditions de travail et de rémunérations pour l'ensemble des salariés, primes comprises, ainsi que la reprise de l'ensemble du personnel.
- **Demandent** que soit pris l'engagement du maintien des salariés sur site.
- **Demandent** qu'à défaut d'un protocole d'accord de sortie de crise juridiquement engageant, le SIOM étudie immédiatement les conditions de résiliation du contrat avec la société SEPUR et la possibilité de la mise en place à terme d'une régie directe.

Extrait de la présente délibération
affiché le 20 DEC 2018
à la porte de la Mairie en application
des articles R.2121-11 et L.2121-25 du
Code général des collectivités territoriales
Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 28 DEC 2018

Pour extrait conforme
David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne



Acte à classer**2018-100**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-12-28T14-04-59.00 (MI214551410)

Identifiant unique de l'acte : 091-219104718-20181228-2018-100-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIES DU SERVICE PUBLIC DE
RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Date de décision : 28/12/2018

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.4. Voeux et motionsActe : 2018-100 - MOTION - MOTION
SOUTIEN AUX SALARIES DU
SIOM.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

PréparéDate **28/12/18 à 14:04**Par **CAPRON Sylvia****Transmis**Date **28/12/18 à 14:04**Par **CAPRON Sylvia****Accusé de réception**Date **28/12/18 à 14:10**